

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC

COMITE DE GESTION DES FONDS PPTTE

PROJET D'URGENCE DE RELANCE ET D'APPUI AUX COMMUNAUTES
(PURAC)

UNITE DE COORDINATION ET D'EXECUTION DU PROJET
(UCEP)

Financement Budget de l'Etat - Fonds PPTTE

BP : 2074 Brazzaville, Tél : (+242) 551 35 37, E-mail : uceppurac2003@yahoo.fr; Site du MFBPP :

www.mfbpp.cg.org

Appel d'Offres National N° 004 F/MFBPP-CAB/CGFPPTTE/PURAC-UCEP-SPM/09
Fabrication et fourniture de 100 bacs à ordures dans la Commune de
Pointe Noire

Date : 19 novembre 2009

1. Le Gouvernement de la République du CONGO a prévu dans son budget au titre de l'année 2009, un financement sur Fonds (PTTE) pour la fabrication et fourniture de 100 bacs à ordures dans la ville de Pointe Noire. Une partie de ces fonds sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre de la fabrication et fourniture des bacs dans le département de Pointe Noire.

2. Le Gouvernement de la République du CONGO par l'entremise du Ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille Public (MFBPP) a chargé le Projet d'Urgence de Relance et d'Appui aux Communautés (PURAC) pour la fourniture de 100 bacs à ordures.

3. Dans le cadre de la mission qui lui est confiée, le PURAC lance un appel d'offres National pour l'assainissement de la ville de Pointe Noire relatif à la fabrication et fournitures des bacs à ordures.

Le délai de livraison est fixé à cinq (5) mois

4. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté pendant les heures ouvrables de 10 heures à 16 heures et peut être acheté moyennant un montant non remboursable de **Deux Cent Cinquante Mille (250.000) Francs CFA** auprès du PURAC à l'adresse ci-dessous citée. Le paiement devra être effectué en espèce ou par chèque au PURAC.

5. Le processus de sélection se déroulera conformément aux procédures en vigueur au PURAC.

6. Les offres doivent être présentées en cinq (05) exemplaires dont un (1) original et quatre (04) copies, et être déposées contre récépissé au Secrétariat de l'Unité de Coordination et d'Exécution du PURAC au plus tard le **jeudi 07 janvier 2010 à 12 heures précises** et devront porter la mention : **APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 004 F/MFBPP-CAB/CGFPPTTE/PURAC-UCEP-SPM/09** à l'adresse ci-après :

**PROJET D'UREGENCE DE RELANCE ET D'APPUI AUX COMMUNUATES
UNITE DE COORDINATION ET D'EXECUTION DU PROJET
SECTION PASSATION DES MARCHES**

**Bâtiment annexe du Ministère des Finances,
du Budget et du Portefeuille Public**

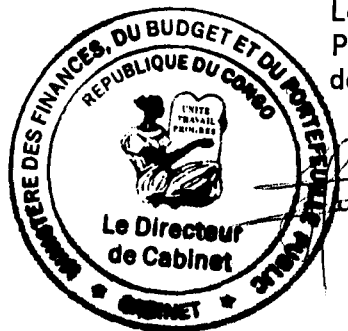
BP : 2074, Tél : 551 35 37,

E-mail : uceppurac2003@yahoo.fr

Ville : Brazzaville, Pays: République du Congo

Les offres devront être valides pour une période de 120 jours suivant la date limite de dépôt et doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **huit millions (8.000.000) francs CFA** délivrée par une banque commerciale agréée ou d'un chèque certifié du même montant et doivent être remises à l'adresse sus indiquée avant le **jeudi 07 janvier 2010 à 12 heures précises**.

7. L'ouverture des plis sera effectuée au siège du PURAC à l'adresse mentionnée ci-dessus, le **jeudi 07 janvier 2010 à 13 heures précises** en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.



Le Directeur du Cabinet,
Président du Comité de Gestion
des Fonds PPTE


Jean Raymond DIRAT